Auvergne-Rhône-Alpes, Puy-de-Dôme
Clermont-Ferrand
36 avenue Carnot

Les 1% artistiques du lycée Blaise-Pascal

Références du dossier

Numéro de dossier : IM63009109
Date de l'enquête initiale : 2015
Date(s) de rédaction : 2015
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale 1% artistique

Désignation

Localisation

Aire d'étude et canton :
Aire d'étude : Auvergne-Rhône-Alpes, *Canton* :
Précisions :

Historique

Le projet de décoration du nouveau lycée Blaise-Pascal est présenté devant la section spéciale des bâtiments d'enseignement du Conseil général des Bâtiments de France le 6 juin 1956. Y sont examinées les propositions des sculpteurs Coulon et Bouscau, le premier pour un bas-relief en pierre de Brouzet destiné à orner la façade à gauche de l'entrée principale, le second pour une frise décorative gravée dans des carreaux de lave émaillée représentant la vie de Blaise Pascal, qui doit prendre place " en arrière du péristyle de l'entrée, au-dessus des deux parties semi-circulaires de part et d'autre des emmarchements d'accès au hall central.
Les deux projets reçoivent un avis favorable et sont présentés en commission nationale des travaux d'art le 18 octobre 1956. Les sujets devant être traités sont alors précisés : pour le bas-relief de Coulon, deux figures symbolisant les sciences et les lettres, pour la frise de Bouscau (présentée comme un bas-relief en lave polychrome), une partie représentant la vie spirituelle de Pascal, l'autre sa vie scientifique.
L'arrêté d'agrément est signé 22 novembre de la même année.
Un article publié dans le quotidien La Montagne le 22 novembre 1957, consacré à la sculpture de Coulon, mentionne l'ensemble des oeuvres alors en cours de réalisation pour la décoration du lycée : " la porte principale du nouveau lycée Blaise-Pascal, qui s'ouvre en face de la rue Auguste-Audollent, sera évidemment la partie de la construction la plus décorée. Cette porte est encore obstruée par des palissades et échafaudages qui masquent fresques et sculptures [...]. A gauche de cette entrée un artiste met la dernière main à son oeuvre, un monumental haut-relief, qui avec des fresques en lave émaillée donnera à cette entrée sa note artistique ".

Auteur(s) de l'oeuvre : Claude Lucien Jean Bouscau (sculpteur, attribution par source), Raymond Coulon (sculpteur)

Références documentaires

Documents d'archive

- **AN. 19880466. Bureau de la commande publique, 1 % (1948-1983)**
  AN. 19880466. **Ministère de la Culture ; Délégation aux arts plastiques ; Sous-direction de la décentralisation et du soutien à la création ; Bureau de la commande publique, 1 %. (1948-1983).**
  aer. 19
  AN : 19880466

Bibliographie

- **Un haut-relief de Raymond Coulon représentera "Les Lettres et les Sciences". In La Montagne, 22 novembre 1957**
  Un haut-relief de Raymond Coulon représentera "Les Lettres et les Sciences". In **La Montagne**, 22 novembre 1957
  AD Puy-de-Dôme : 32 J 132

Illustrations

Les Sciences et les Lettres,
sculpture de Raymond Coulon, 1957
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20236300064NUCA

Dossiers liés

Édifice : Lycée Blaise-Pascal, actuellement cité scolaire Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand (IA63002577) Auvergne-Rhône-Alpes, Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand, 36 avenue Carnot
Dossier(s) de synthèse :
Ensemble des œuvres réalisées au titre du 1% artistique dans les lycées publics de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (IM00000003)
Objet(s) contenu(s) dans l'édifice :
Plein relief spatial : Les Sciences et les Lettres (IM63009108) Auvergne-Rhône-Alpes, Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand, 36 avenue Carnot
Revêtement mural : La vie spirituelle et la vie scientifique de Blaise Pascal (IM63009107) Auvergne-Rhône-Alpes, Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand, 36 avenue Carnot

Auteur(s) du dossier : Catherine Guégan, Bénédicte Renaud-Morand
Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

Les Sciences et les Lettres, sculpture de Raymond Coulon, 1957

IVR84_20236300064NUCA
Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand
Date de prise de vue : 2019
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation